Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500564-20260401-D2026_04_07-DE

Date de convocation :
27/03/2026
Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absent : 0
Votants : 15
Quorum : 8

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 1er avril à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de la Chapelle aux Filtzméens, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 27 mars 2026, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11, L 2122-8 et L 2122-9 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. LAIGLE Sylvain, Mme PODPOVITNY Caroline, M. GUIGNARD Christophe, Mme ROUAULT Claude, M. DENIS Lionel, M. MORIN Johann, Mme LAMOUR Mabel (à partir de 19h49), Mme PLAINFOSSE Anaïs, M. JAULIN Jean Baptiste, Mme DELAGE Gwenaëlle, Mme LÉCAILLON Marion, M. GRANGER Rodrigue, Mme MERIL Mathilde.

Étaient absents excusés :
Monsieur VIART Benoit donne pouvoir à Monsieur LAIGLE Sylvain.
Monsieur RIVIÈRE Arnaud donne pouvoir à Madame PODPOVITNY Caroline.

Était absente : Madame LAMOUR Mabel (jusqu'à 19h49)

Secrétaire de séance : Mme DELAGE Gwénaëlle

D2026-04-07– Désignation d'un représentant au sein de la caserne de pompiers de Combourg.

Par courrier en date du 09 mars 2026, le Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction du Centre de Secours de Combourg (S.I.C.S.C.) sollicite la commune afin d'élire un titulaire et un suppléant afin de siéger au Conseil Syndical du S.I.C.S.C.

L'élection des conseillers municipaux à une nomination ou à une présentation sont désignés par vote à bulletin secret. Mais le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations. (Article L. 2121-21 du C.G.C.T.).

A l'unanimité le conseil municipal décide d'élire à main levée les délégués auprès du S.I.C.S.C.

Sont candidats :

- Délégué titulaire : M. VIART Benoit
- Délégué suppléant : M. LAIGLE Sylvain

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500564-20260401-D2026_04_07-DE

Après vote, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

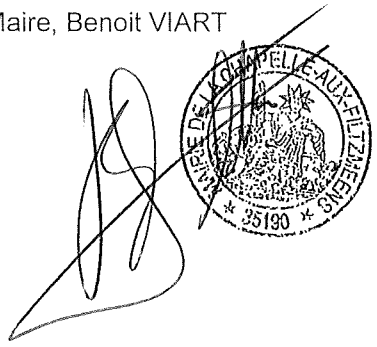
Sont élus :

- M. VIART Benoit, délégué titulaire
- M. LAIGLE Sylvain, délégué suppléant

Après vote, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et de ceux engageant leur pour pouvoir,

- **ELIT et PROCLAME élu M. VIART Benoit** comme délégué titulaire auprès du Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction du Centre de Secours de Combourg pour le mandat à venir.
- **ELIT et PROCLAME élu M. LAIGLE Sylvain** comme délégué suppléant auprès du Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction du Centre de Secours de Combourg pour le mandat à venir.

Fait à la Chapelle-aux-Filtzméens,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Benoit VIART



La secrétaire de séance,

Gwénaëlle DELAGE.

